



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Juin 2022 N° 017

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication: Pr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan
Secrétaire de Publication: Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan
Directeur Scientifique: Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Bénié Marcel: Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam: INPHB, Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste.....: IPNETP, Abidjan
Dr BERTE Zakaria: IPNETP, Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka : IPNETP, Abidjan
Dr TRAORE Sibiri : IPNETP, Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP, Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion,..... : IPNETP, Abidjan
Dr KONE Foussény..... : IPNETP, Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP, Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé..... : IPNETP, Abidjan

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Table des matières

I - Editorial, Zakaria BERTE.....	7
II - Problématique de l’enseignement du français dans les établissements secondaires professionnels en Côte d’Ivoire : quelle grammaire pour quels objectifs ? Koffi Kouman Simon KOUASSI kacubes@hotmail.fr Kouadio Emile KRAMO emilekramo@yahoo.fr Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d’Ivoire.....	9
III - Dimensions interactive et argumentative du proverbe et quête de la vérité chez ADIAFFI. Adama DEMBELE, adamadembele414@gmail.com Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d’Ivoire	39
IV - Sobriquets et anagrammes, symboles de brouille identitaire TANOHO Omoi Christian, siaposoula@gmail.com Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Abidjan, Côte d’Ivoire.....	63
V - Production et gestion des déchets de masques jetables anti-covid-19 dans les communes d’Adjamé et de Cocody à Abidjan BODOU Yao, Yaobodou2@gmail.com	87
VI - Déterminants de l’intention entrepreneuriale en période de crise de la covid-19 : une approche quantitative auprès des étudiants ivoiriens Donanfra Hubert TUO, tuohubert2015@gmail.com Adopo Aimé BROU, adopoaime@yahoo.fr Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d’Ivoire.....	121

- VII - Regards sur les pratiques ivoiriennes en matière de réparation à la lumière des standards internationaux**
Dindio KONATE, dindiokonate@gmail.com dindiokonate@yahoo.fr
doctorante en culture de la paix à la chaire UNESCO
pour la Culture de la paix 157
- VIII - La nouvelle politique industrielle et son impact sur le développement en Côte d'Ivoire (2012-2020)**
SORO Nonhontan, nonhontansoro@yahoo.fr
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et
Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire 175
- IX - Innovation institutionnelle, gouvernance et développement local : une analyse de la mise en place d'un bureau dédié à la diaspora dans les régions**
OUANTCHI Honoré, ouantchihonore@gmail.com
Département de sociologie (UFR SHS),
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan, Côte d'Ivoire, 201
- X - La coopération Ivoiro-Japonaise dans le domaine de la riziculture (1986 à 2020)**
YEO Lassina Songfola, ylassina@yahoo.fr
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et
Professionnel (IPNETP), Abidjan, Côte d'Ivoire. 225

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

**LA COOPERATION IVOIRO-JAPONAISE
DANS LE DOMAINE DE
LA RIZICULTURE (1986 A 2020)**

YEO Lassina Songfolo E-mail : ylassina@yahoo.fr
Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et
Professionnel (IPNETP)

RESUME

Au lendemain de l'indépendance, la Côte d'Ivoire décide de renforcer ses relations bilatérales avec les pays d'Asie, notamment le Japon. Ainsi, le Gouvernement nippon décide de mettre en place un Programme d'aide publique dans le domaine agricole, à la demande de l'Etat ivoirien. Plusieurs initiatives dans le cadre de la coopération bilatérale ont été posées, notamment, le Projet KR II de 1986 à 2000 et le PRORIL de 2004 à 2020. Ces actions ont contribué fortement au développement de la riziculture et ont eu un impact considérable sur la vie socio-économique des paysans. Cette étude essaie d'analyser l'apport de la coopération Ivoirio-Japonaise pour le développement de la riziculture. Elle met en exergue l'impact socioéconomique de ladite coopération. Cette étude s'appuie sur la confrontation et le recoupement des sources d'archives et de travaux scientifiques.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Japon, KR II, PRORIL, Riziculture

Abstract: Following independence, Côte d'Ivoire decided to strengthen its bilateral relations with Asian countries, particularly Japan. Thus, the Japanese Government decided to set up a Public Aid Program in the agricultural sector, at the request of the Ivorian State. Several initiatives within the framework of bilateral cooperation have been put forward, in particular, the KR II Project from 1986 to 2000 and the PRORIL from

2004 to 2020. These actions have greatly contributed to the development of rice cultivation and have had a considerable impact on the life socio-economic of the peasants. This study attempts to analyze the contribution of Ivorian-Japanese cooperation for the development of rice growing. It highlights the socio-economic impact of the said cooperation. This study is based on the confrontation and cross-checking of archival sources and scientific works.

Keywords: Ivory Coast, Japan, KR II, PRORIL, Rice cultivation

INTRODUCTION

Dès son accession à l'indépendance, en 1960, la Côte d'Ivoire adopte un système économique libéral ouvert sur le commerce international et basé sur l'agriculture. Ainsi, elle a axé sa diplomatie sur le renforcement des relations avec les pays du monde, notamment le Japon. Cette coopération a été caractérisée par les investissements dans divers domaines d'activités, mais surtout dans le domaine de la riziculture. La filière rizicole ivoirienne fait vivre de nombreuses familles, producteurs, transformateurs et commerçants. Toutefois, le pays ne parvient pas à satisfaire la demande avec une recrudescence des importations de riz, occasionnant une sortie de devises importantes. Fort de ce constat, le Gouvernement avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, notamment le Japon décide de mettre en place des Programmes de développement de la riziculture. L'objectif visé avec ces Programmes était d'augmenter la production de riz et réduire la dépendance vis à vis des importations, mais aussi, développer les infrastructures rizicoles du pays.

Quelle fut la contribution de l'Etat nippon au développement de la riziculture en Côte d'Ivoire ?

L'intérêt de cette étude est de montrer le niveau de participation du Japon au développement de la riziculture en Côte d'Ivoire. Le cadre chronologique dans lequel s'inscrit cette étude commence en 1986, année où le Japon lance le projet KR II dans le cadre de la coopération pour soutenir la Côte d'Ivoire dans sa politique de production alimentaire. Elle prend fin en 2020 et marque le lancement de la seconde phase du projet PRORIL II.

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes appuyés sur les sources imprimées et un ensemble d'ouvrages sur la question. En outre, nous avons eu recours aux archives, aux articles de revues et aux ouvrages. Les informations recueillies à travers ces documents ont permis de mettre en lumière les initiatives de l'Etat nippon pour la promotion de la riziculture et ses retombées socio-économiques.

Ces sources ont fourni de nombreux chiffres qui ont permis de dresser des tableaux statistiques et des histogrammes. Sur la base de l'exploitation de ces éléments, nous avons orienté notre réflexion en trois axes. Il s'agit d'un bref rappel historique de la coopération Ivoir-Japonaise et des initiatives japonaises pour la promotion de la riziculture. Enfin, le dernier axe de notre étude met en exergue l'impact socio-économique de la Coopération Ivoir-Japonaise dans le domaine rizicole.

1. Rappel historique de la coopération Ivoir - Japonaise avant 1986

Les relations entre la Côte d'Ivoire et le Japon commencent au lendemain des indépendances. Elles se concrétisent le 02 novembre 1966 avec l'accréditation d'un ambassadeur auprès de l'Etat de Côte d'Ivoire. Cette coopération avait un but, car le pays apparaissait comme un débouché pour les exportations japonaises. A partir de 1974, de vastes opérations furent menées, notamment dans le domaine agricole, diversifiant ainsi les objectifs de la coopération.

1.1 Le but de l'intervention Japonaise en Côte d'Ivoire

Après les indépendances, les changements économiques qui s'opèrent en Afrique modifient le regard du Japon à son égard. Le continent est alors considéré comme un marché potentiel. Pendant les vingt premières années qui ont suivies les années 60, l'implication du Japon en Afrique s'est traduite principalement par des échanges commerciaux et des investissements directs.

Ainsi, le 02 novembre 1966, l'ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire présente ses lettres de créances au Président Félix Houphouët Boigny. Cependant, il a fallu attendre le 22 juillet 1979, pour recevoir à Abidjan le Ministre des Affaires Etrangères du Japon conduisant une forte délégation en Côte d'Ivoire (JICA, 1999, p 15). Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'extension et de l'approfondissement des activités diplomatiques nationales à l'échelle mondiale. Ainsi, le temps était venu pour le Japon d'accroître de diverses manières ses échanges avec l'Afrique, notamment avec la Côte d'Ivoire.

À partir de 1980, la Côte d'Ivoire est admise à l'Aide Publique au Développement (APD) du Japon (JICA, 1995, p 50). Celle-ci renforce la coopération entre les deux peuples. Le Japon portait beaucoup d'espoir en l'avenir de la Côte d'Ivoire à travers le renforcement et la diversification de la coopération. Elle consistait à octroyer de l'aide à la Côte d'Ivoire. L'octroi de l'aide à cette époque a pris la forme de prêts, des dons et d'assistance technique orientés vers les secteurs prioritaires du transport, de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique et surtout de l'agriculture.

1.2 La Coopération Japonaise dans le domaine agricole

Pour le Président Félix Houphouët-Boigny (1960-1993), le Japon est le meilleur exemple à suivre pour aboutir au développement. Il a toujours considéré le Japon comme un modèle de développement prodigieux. En 1968, le Japon a mis en place un programme de coopération alimentaire appelé Kennedy Round (KR) en application du règlement de l'accord international sur les céréales, adopté dans le cadre des négociations sur la réduction globale des tarifs douaniers de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. A cette coopération, a succédé une coopération pour l'augmentation de la production alimentaire appelée Kennedy Round II (KR II). La coopération alimentaire offrait dans son cadre, outre les vivres telles que le riz et le blé, les produits et matériels de production agricole nécessaires à l'augmentation de la production alimentaire.

En 1975, les importations japonaises des produits agricoles provenant de la Côte d'Ivoire représentaient 20% (Ministère de l'Agriculture, 1996, p 85). Dès 1977, le gouvernement du Japon a procédé à l'aide KR II sous un poste budgétaire spécifique. Ce projet avait pour but de contribuer à l'atteinte de la nouvelle politique agricole du Gouvernement ivoirien, centrée à partir de 1980 sur trois aspects fondamentaux tels que, l'amélioration des conditions de vie des paysans d'où la nécessité de permettre l'accroissement de leurs revenus par la stabilisation de l'intensification des cultures, l'augmentation de la production rizicole visant l'autosuffisance alimentaire et l'installation des jeunes agriculteurs modernes. Ces initiatives seront effectives quelques années plus tard avec les innovations rizicoles apportées par le Japon à travers les projets à vocation rizicoles.

2. Les initiatives Japonaises pour la promotion de la riziculture

Le Japon appuie la Côte d'Ivoire, depuis plusieurs années dans divers domaines. L'autosuffisance alimentaire était l'un des slogans du Président Houphouët Boigny. Alors, pour réaliser cet objectif, le Japon en bon partenaire a décidé d'apporter sa contribution à travers les projets KR II et PRORIL.

2.1 Le Projet KR II : un outil de développement de la riziculture (1986 – 2000)

Le Projet KR II est un Fonds Japonais pour le développement de la Production Alimentaire en Côte d'Ivoire. En 1986, à la demande du Gouvernement ivoirien le Japon marque son accord dans le cadre du Programme de l'Aide Publique au Développement. Pendant cette période, plusieurs institutions financières principalement la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International se sont rétractées de financer les projets riziocoles (Ministère de l'Agriculture, 1999, p 3).

Le projet KR II visait essentiellement l'augmentation de la production rizicole, ainsi que la réduction des importations de riz. Il avait également pour objectif, la modernisation et la stabilisation des exploitations riziocoles par l'utilisation de la petite et moyenne motorisation et d'intrants agro-chimiques pour une meilleure rentabilité. En outre, ce projet contribuait à la protection de l'environnement, de la responsabilisation des agriculteurs dans la gestion de leur périmètre et l'encouragement de la transformation primaire des produits agricoles.

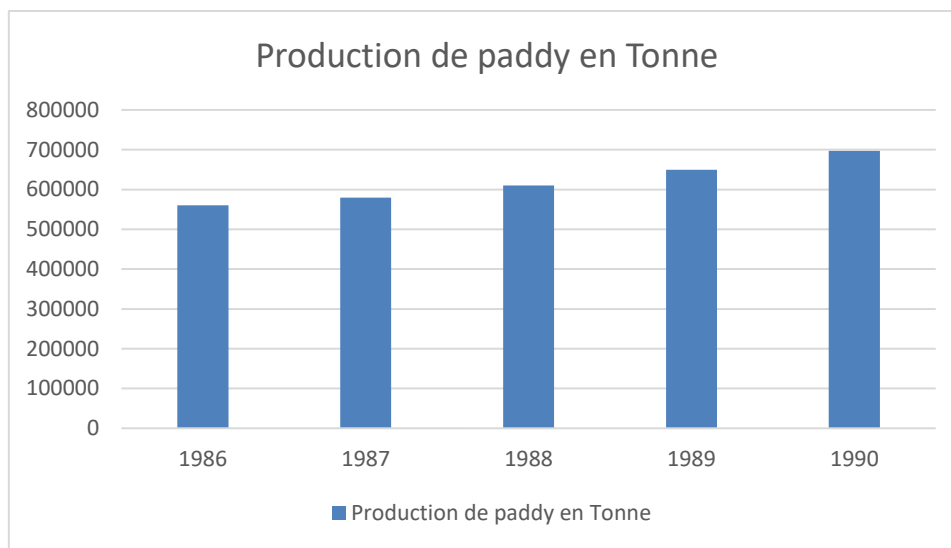
Le projet KR II était une aide en faveur des pays en voie de développement et s'inscrivait dans le cadre de la coopération financière non remboursable pour l'augmentation de la production rizicole. Cette coopération s'est justifiée par le fait que le Japon est l'un des grands pays

producteurs et exportateurs de riz au monde, avec 15 millions de tonnes de riz en 1986.

Les intrants reçus par les paysans dans le cadre du projet KR II a eu un impact considérable sur la production rizicole. Entre 1986 et 1989, près de 2, 5 milliards de Francs CFA a été investi dans la riziculture par l'Etat Japonais. Cette somme a été répartie comme suit : 60% étaient occupées par les engrais et environ 40% par les produits phytosanitaires (Ministère de l'Agriculture, 1999, p 2).

A partir de 1990, un plan de développement de la riziculture au centre du pays a été initié. Plus de 1200 jeunes ont été formés aux bonnes pratiques de la riziculture irriguées et installés dans les plaines alluviales du centre, notamment dans la vallée du Kan et dans les plaines alluviales du Yabra (Y. S. AFFOU, 1990, p 58). Les stagiaires étaient hébergés environ 6 mois, au cours desquels ils s'initiaient à la riziculture irriguée et à la conduite de machines agricoles.

Histogramme de production de paddy



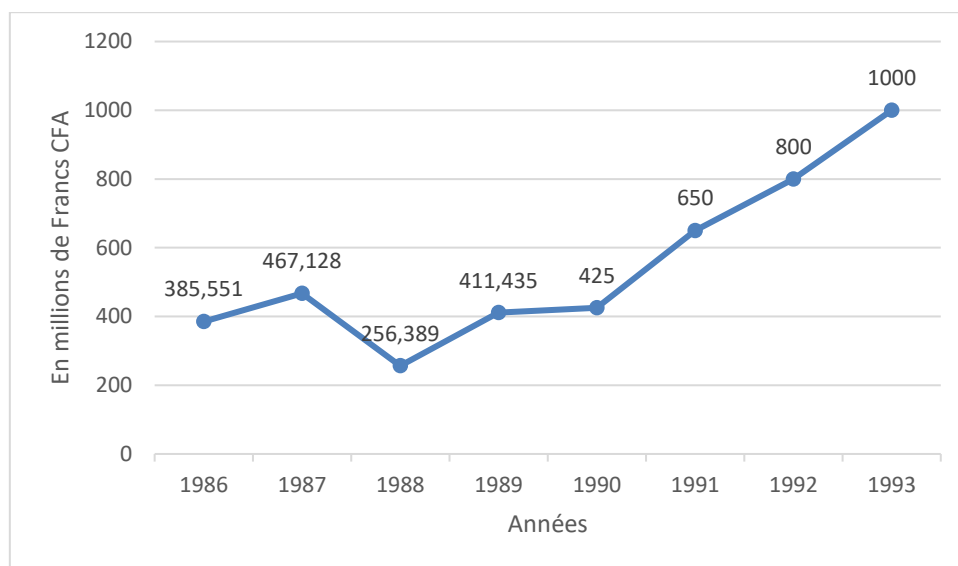
Source : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, *rapport final : étude pour la formulation de la politique rizicole de la Côte d'Ivoire*, février 2002, p 27

De 560 000 tonnes de riz en 1986, la Côte d'Ivoire est passée à 697 000 tonnes de paddy en 1990. Une évolution significative de près de 40%. Cette augmentation de production rizicole est l'effet du projet KR II, qui ambitionnait augmenter la production rizicole.

Dans le cadre de l'exécution de ce projet, le pays a bénéficié de matériels agricoles d'une valeur totale de 159 073 000 de francs CFA. Ce matériel agricole était pour la plupart composé de tracteurs, de charrues, de batteuses, de faucheuses et de motoculteurs. Il était accompagné de pièces détachées d'une valeur de 22 516 500 francs CFA, permettant d'assurer : un meilleur entretien (Ministère de l'Agriculture, 1996, p 43).

Les autorités ivoiriennes s'étaient réjouies de ce que ce don composé, de produits et de matériels mécaniques pour la relance de la riziculture est un signe fort qui témoigne du soutien indéfectible du Japon grand producteur de riz, au peuple ivoirien. Ainsi, le Japon s'était engagé à moderniser et à mécaniser la riziculture pour accroître la production. L'objectif final était de contribuer au développement rural du pays et de contribuer à l'autosuffisance en riz.

Courbe d'évolution des dons japonais pour l'équipement agricole de 1986 à 1993



Source : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, Rapport annuel 1996 :
Le projet KRII de 1986 à 1999, 120 p.

A partir de 1986, les dons en millions de francs CFA du Japon en termes d'équipement agricoles et matériels agricoles ont augmenté et ont atteint 467,128 millions de FCFA en 1987. Cependant, de 1987 à 1990,

on observe une légère baisse des dons du Japon en Côte d'Ivoire, évalué à 245 millions de Francs CFA en 1990. Cela s'explique par le fait que les autorités ivoiriennes distribuaient le matériel acquis grâce au don sans mobiliser de façon simultanée la contrepartie financière qui devrait être constituée grâce au coût de cession de matériel au paysan. A partir de ce compte de contrepartie, étaient financés des projets de développement économique et social, identifiés conjointement par les Gouvernements japonais et ivoirien. De 1990 à 1993, on constate une augmentation des dons en faveur du pays. Cela se justifie par le renforcement de la Coopération Ivoirio-Japonaise avec la mise en service du bureau de la représentation à Abidjan de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)¹ en 1992. De 425 millions de Francs CFA en 1990, on atteint 1 milliard de Francs CFA en 1993.

En outre, entre 1993 et 1999, le Gouvernement ivoirien a pu constituer 39% du fonds de contrepartie, largement en dessous de la moyenne (JICA, 2019, p 3).

A la suite des crises militaro-politiques intervenues dans le pays, le projet KR II a connu un ralentissement. Dans les années 2002-2014, le projet KR II est venu en appui additionnel à l'Etat de Côte d'Ivoire par la fourniture de riz blanc, que l'Etat a vendu et donc le produit de la vente devait servir à la promotion de la riziculture, dans le cadre du projet d'assistance alimentaire.

¹ C'est un organisme public créé en 1974 ayant pour but de mettre en œuvre la coopération bilatérale afin de développer la Société et l'économie des pays bénéficiaires. Présente dans une centaine de pays du monde, elle exécute ses activités dans plusieurs domaines à travers les trois modalités suivantes : coopération technique, aide financière non remboursable et prêt concessionnel. La JICA n'est dotée d'aucun moyen de financement direct destiné aux partenaires non étatiques tels que les ONG.

Tableau n°1 : Don de riz reçu par le Japon de 2008 à 2014

Années	Riz blanchi en tonne	Valeur en Milliards de Francs CFA
2008	15630	6
2009	9016	2,7
2010	-	-
2011	-	-
2012	9622	3,4
2013	10340	2,9
2014	9548	2,7

Source : JICA : La JICA en République de Côte d'Ivoire :
Guide d'un coup d'œil, novembre 2019, p 2

De 2008 à 2014 près de 54 000 tonnes de riz blanchi a été réceptionné pour une valeur totale de 17,7 milliards de Francs CFA. En 2014, le déficit en riz de la Côte d'Ivoire était évalué à 952 600 tonnes à partir des besoins de consommation estimés à 1 682 000 tonnes par an.

Ainsi, à travers cette Aide Alimentaire, le Japon a permis à la Côte d'Ivoire de lutter contre l'insécurité alimentaire. L'utilisation des fonds de contrepartie KR II visait, à moyen terme, l'autosuffisance en production de riz, denrée de première nécessité dans le pays.

2.2 Aménagement de périmètres hydro-agricoles

Le développement de la riziculture passe nécessairement par la maîtrise de l'eau, notamment l'aménagement des périmètres rizicoles. Ainsi, le Japon a décidé de mettre en place un projet d'aménagement hydro-agricole à partir de 1997, dans le pays. Les premières régions à bénéficier furent le centre et le centre-nord. Ce projet avait pour objectif d'accroître la production rizicole nationale. Il a fait l'objet de deux Echanges de Notes signés respectivement les 20 mars et 26 mai 1997, entre la partie japonaise et ivoirienne pour un montant total de 716 millions de yens, soit environ 4.620 millions de F.CFA (ministère de l'Agriculture, 1999, p 77).

Ainsi, le premier Echange de Notes portait sur la somme de 16 millions de yens et était destiné à l'étude détaillée. Les études foncières ont été faites pour la réalisation d'aménagements et un mécanisme de sécurisation foncière fut mis en place en vue d'optimiser leur exploitation. Le second Echange de Notes, d'une valeur de 700 millions de yens, était destiné à l'aménagement d'un barrage agricole sur la rivière *Lokapli* entre Bouaké et Katiola et un barrage Hydro-agricole à Sakassou. Il s'agissait en réalité de l'installation d'une prise d'eau d'irrigation et de drainage par la construction d'un barrage d'une capacité de 2.400.000 m³ sur la rivière *Lokapli* situé environ à 20 Kilomètres au Nord de Bouaké.

En outre, il était prévu la réfection et la construction des canaux principaux et secondaires d'une longueur totale de 31 kilomètres. La construction et l'aménagement de la piste périmétrale principale et secondaire sur une vingtaine de kilomètres. Enfin, l'aménagement de 126 hectares de basfonds et la réfection des canaux de drainage. Ce projet avait pour but de servir de modèle pour la riziculture irriguée dans les départements de Sakassou et de Katiola.

Ce projet a été réalisé à 86% sur financement japonais à hauteur de 4.620 millions de F.CFA non-remboursables (JICA, 1999, p 10). La contribution financière ivoirienne ne s'élevait qu'à 587 millions de F.CFA, soit 14% du coût global. Ce projet a permis l'irrigation de 126 hectares de cultures vivrières avec 100 hectares réservés à la culture du riz. Grâce à ces barrages, les paysans ont pu cultiver le riz en deux cycles et produire 1.200 tonnes de riz, soit 600 tonnes de riz à chaque cycle.

Comme on peut le constater, le Japon a été d'une aide très importante pour la Côte d'Ivoire au niveau du développement rizicole. Cependant, il a implémenté d'autres projets, notamment le Projet de Promotion du Riz Local.

2.3 Le Projet de Promotion du Riz Local 1 et 2

Après le ralentissement de ses activités pendant une décennie de crises politico-militaires, la JICA a repris sa coopération en Côte d'Ivoire en 2011. La visite officielle du Premier Ministre japonais Shinzo ABE en 2014 a permis d'accélérer davantage son assistance. Ainsi, en février 2014, le Projet de Promotion du Riz Local (PRORIL 1) a été lancé avec pour objectif de promouvoir le riz local dans les Districts de Yamoussoukro et d'Abidjan et dans les régions du Gbêkê et du Bélier en Côte d'Ivoire, en augmentant les volumes des ventes de riz. D'un coût total de 4,2 milliards FCFA dont 3,7 milliards FCFA pour le Japon et 500 millions FCFA pour la Côte d'Ivoire, le PRORIL 1 était destiné à renforcer les compétences techniques des producteurs et usiniers (Ministère de la Promotion de la Riziculture, 2020, p 1).

Le projet visait à améliorer les revenus des producteurs à travers une meilleure productivité de leur exploitation grâce à des facilités d'accès aux intrants et des renforcements de capacités. Le projet a permis aux producteurs nationaux de comprendre que la mécanisation, de bonnes

semences et des acteurs bien formés et outillés sont les clés pour une production de qualité et en quantité. Il est rapporté que 81 % des groupes de producteurs, transformateurs et distributeurs ciblés dans les régions du Bélier et de Gbêkê ont participé au projet contre un objectif de 75 % (MINADER, 2020, p 142).

En outre, 60 % des producteurs ont remboursé 100 % des crédits empruntés pour les intrants contre 50 % visés initialement. Sur les 6 419 producteurs formés sur 33 sites, 68 % d'entre eux ont appliqué les techniques et technologies apprises, contre un objectif initial de deux tiers. Ce chiffre est de 75 % au niveau des transformateurs et des distributeurs.

Selon les données du Ministère de la Promotion de la Riziculture, le PRORIL 1 a connu des résultats satisfaisants matérialisés par le renforcement de la chaîne de valeur du riz local ; la mise en place du système de crédit pour améliorer l'accès aux intrants des producteurs et la hausse de la préférence des consommateurs pour le riz local à Abidjan à près de 31%, entre autres (Ministère de la Promotion de la Riziculture, 2020, p 1). Ces résultats probants réalisés ont favorisé le lancement de la phase 2 du projet PRORIL en avril 2020. Il visait à soutenir techniquement et financièrement les acteurs des chaînes d'approvisionnement du riz local de marques spécifiques afin d'avoir un impact sur la présence du riz local de qualité sur le marché à court terme.

Le PRORIL 2 avait 5 Composantes. Le financement de la filière riz, la mécanisation des exploitations, l'amélioration de la production et utilisation de semences à haut rendement, l'amélioration des techniques post-récolte et le renforcement des chaînes d'approvisionnement. La durée du projet est de 5 ans (2020-2025), d'un coût global de 4, 800 milliards de FCFA, dont 4,3 milliards du Japon et 500 millions de l'Etat de Côte d'Ivoire. Le PRORIL a permis le développement de la riziculture en Côte d'Ivoire, occasionnant des retombées socioéconomiques.

3. L'impact socioéconomique de la Coopération Ivoir-Japonaise dans le domaine rizicole

Les relations entre la Côte d'Ivoire et le Japon ont été excellentes. Elles ont eu un impact positif sur la vie des paysans et le cadre de travail de ces derniers. La mise en place d'infrastructures modernes et l'acquisition de matériels agricoles performants a permis le développement de la riziculture dans le pays.

3.1 Construction d'infrastructure et acquisition de matériels agricoles

La Coopération bilatérale entre le Japon et la République de Côte d'Ivoire a concerné la mécanisation de l'agriculture et la promotion du riz local. Le défi de la mécanisation pour lequel le Gouvernement ivoirien multipliait les démarches s'adossait à l'expertise des pays qui ont réussi une révolution par une intégration bien dosée des outils technologiques dans les exploitations agricoles. Le Japon en la matière constitue un exemple.

C'est dans ce contexte qu'en mars 1991, le Centre de Formation Mécanique Agricole de Grand Lahou (CFMAG) a été créé. Depuis l'ouverture de ses portes, le centre a eu à former 4719 stagiaires exploitants agricoles, dont 1508 exploitants agricoles, 1617 vulgarisateurs, 381 machinistes et gestionnaires de micro-rizerie et 160 mécaniciens et artisans ruraux (L.S. Yéo, 2017, p 296).

Ainsi, le CFMAG a contribué à l'amélioration de la production du riz en Côte d'Ivoire par la formation des acteurs de cette filière. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) en 2016, le CFMAG a été retenu pour assurer le renforcement des capacités des acteurs de la filière Riz de la sous-région.

Situé dans la ville de Grand-Lahou à 152 Kilomètres d'Abidjan, sur la rive droite du fleuve Bandama ; le centre s'étend sur une superficie de douze hectares dont dix hectares aménagés pour servir de champ d'application. L'objectif principal du CFMAG était de contribuer à l'amélioration de la production du riz en Côte d'Ivoire par une meilleure formation des riziculteurs et par une meilleure gestion des exploitations agricoles. Ce centre, qui encadrait annuellement 300 vulgarisateurs de la compagnie Ivoirienne pour le Développement des Cultures Vivrières (CIDV), 100 paysans et 20 mécaniciens, était composé du point de vue architectural d'un bâtiment pour la formation, et de logement, et de cantine.

Ce complexe agro-industriel a été financé sous forme d'aide financière non-remboursable par le Japon et est d'un coût global d'environ 2,147 milliards de F.CFA, soit 954 millions de yens. Le centre a été construit en deux phases. La première phase avec un montant de 727 millions de yens a été réalisée en 1988 et la deuxième phase en 1989 avec un coût total de 227 millions de yens (D. Diomandé, 1991, p 15). Ce centre avait par ailleurs pour vocation, la formation des jeunes déscolarisés aux

méthodes et techniques modernes de la riziculture irriguée, notamment au niveau de la polytechnique du riz, et de la transformation du paddy. La Coopération Ivoirio-Japonaise qui s'inscrivait dans le cadre du programme national d'installation des jeunes agriculteurs modernes consistait à donner les connaissances techniques fondamentales concernant les modes d'emploi, d'entretien efficace des machines agricoles nécessaires à la riziculture motorisée.

La Compagnie Ivoirienne de Développement des Vivriers était chargée de gérer le CFMAG, alors que l'assistance technique du centre était assurée par la JICA qui fournissait l'équipement nécessaire à son fonctionnement. Ainsi, ce sont vingt-neuf (29) experts japonais qui ont encadré et formé les paysans et stagiaires ivoiriens de 1992 à 2002 (JICA, 2019, p 3). Dès le début, un projet de formation à la mécanisation agricole appliqué a été initié permettant d'accroître la production de riz en Côte d'Ivoire. 120 stagiaires ont effectué des visites de travail au Japon. Au total, la Coopération entre Côte d'Ivoire et le Japon, avait pour objectif de contribuer à l'augmentation de la production du riz par la formation des agriculteurs ivoiriens à la mécanisation agricole appliquée, à la riziculture irriguée et de vulgariser cette technique en envoyant des experts japonais au Centre de formation de Grand-Lahou et en accueillant des stagiaires ivoiriens au Japon.

Après les années de crises, le Centre a été rénové par le Japon. Ainsi, de 2013 à 2020, près de 638 027 768 de Francs CFA ont servis pour la réhabilitation du CFMAG (L.S. Yéo, 2017, p 304). Le pays a bénéficié de matériels agricoles entre 1986 et 2020. L'essentiel de la riziculture ivoirienne était réalisé en culture manuelle. Les moyens de production restaient rudimentaires pour la majorité des riziculteurs. Cependant, dans les zones cotonnières du Nord du pays, et sur les périmètres irrigués, il fut pratiqué la culture attelée et la motoculture. Le motoculteur était la forme la plus légère de la motorisation agricole. Cet engin de 10 à 15 CV, pouvait

travailler sur des superficies de 10 à 15 hectares. Subséquemment le projet KR II a donc facilité l'équipement des périmètres irrigués en matériels agricoles et surtout en motoculteur.

Tableau n°2 : Matériels reçus par la Côte d'Ivoire dans le cadre du projet KR II

Désignation	Prix unitaire	Nombre	Prix total	Montant des pièces détachées
Tracteurs 2RM	1.960.000	10	19.600.000	2.940.000
Tracteurs 4RM	2.170.000	11	2.387.000	3.933.790
Fraises	160.000	10	1.600.000	160.000
Tillers	300.000	10	3.000.000	300.000
Pulvérisateurs	265.000	10	2.650.000	265.000
Semoirs	400.000	10	4.000.000	200.000
Epandeurs	190.000	5	950.000	95.000
Charrue	23.000	10	230.000	230.000
Remorque	367.000	20	7.340.000	367.000
Faucheuse	470.000	35	16.450.000	1.645.000
Batteuse	450.000	35	15.750.000	1.575.000
Camionnette	8.500.000	5	42.500.000	2.500.000
Motoculteurs	747.800	100	74.780.000	1.080.571
Total			191.237.000	15.291.361

Source : MINISTERE DE L'AGRICULTURE, Rapport annuel 1996 :
Le projet KR II de 1986 à 1999, p. 43.

Le tableau n°2 présente le matériel agricole reçu par les riziculteurs ivoiriens dans le cadre du projet KRII de 1986 à 2020. D'une valeur totale de 191 237 000 de Francs CFA, il était pour la plupart composé de tracteurs, de charrues, de batteuses, de faucheuses et de motoculteurs. Il était accompagné de pièces détachées d'une valeur de 15 291 361 Francs CFA, permettant d'assurer un meilleur entretien. Les autorités ivoiriennes s'étaient réjouies de ce que ce don composé, de produits et de matériels mécaniques pour la relance de la riziculture est un signe fort qui témoigne les relations diplomatiques qui existent entre les deux pays.

3.2 Augmentation des revenus et amélioration du cadre de vie et de travail des paysans

Les actions réalisées par l'Etat japonais dans le cadre des différents projets a permis une augmentation notable de la production de riz en Côte d'Ivoire. L'utilisation des techniques avancées et de variétés de semences à haut rendement a permis aux paysans de réaliser des bénéfices. Les rendements sur les périmètres où la formation in-situ a eu lieu sont passés de 3 tonnes à l'hectare à environ 6 tonnes à l'hectare, voire 8 tonnes par endroit. On note donc une augmentation de la production de riz paddy au plan national. De 560 000 tonnes de paddy en 1986, la production nationale augmente et atteint 1 980 000 tonnes de paddy en 2019 (MINADER, 2020, p 95). Comme conséquence de cette production, les paysans ont vu leur revenu annuel s'accroître avec la vente de leur récolte et par la même occasion leur condition de vie s'est améliorée.

Un riziculteur exploitant 1 hectare pouvait facilement comptabiliser un revenu compris en 1 250 000 et 1 500 000 FCFA avec un prix d'achat de 200 FCFA le Kilogramme de paddy (JICA, 2019, p 2). Grâce à l'amélioration de leur revenu, les paysans profitent pour s'acheter des appareils électroménagers. Ils utilisaient en général, leurs revenus

pour l'achat de différents matériels d'équipement et bâtissent des maisons modernes avec toutes les commodités. Les Programmes KR II et PRORIL ont permis de créer des emplois sur l'ensemble de la chaîne des valeurs Riz. En effet, plusieurs catégories professionnelles interviennent dans la filière. Il s'agit : des producteurs de semences, des prestataires phytosanitaires, des prestataires de mécanisation, des transporteurs, des usiniers, des distributeurs, des marketteurs et des vendeurs. Près de 1000 emplois ont été créés entre 1986 et 2020 sur l'ensemble de la chaîne des valeurs. Ils avaient un revenu moyen de 250 000 Francs CFA mensuellement (JICA, 2019, p 3). Plusieurs techniciens agricoles furent recrutés dans les périmètres rizicoles de Lokapli, Agboville, Koriakro, Dabou, Djébonoua, Tiassalé, Gagnoa et N'gattadolikro pour la relance de la politique de mécanisation dans la filière riz. Cela a été un moyen efficace de lutte contre la pauvreté, le chômage, l'exode rural et la réduction des disparités régionales.

CONCLUSION

La Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon a concerné plusieurs domaines d'activités, notamment la riziculture. Entre 1986 et 2020, l'Etat nippon a posé plusieurs actions pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire. Le projet KR II et PRORIL, qui consistait à financer l'approvisionnement des agriculteurs en produits phytosanitaires et en matériels agricoles a permis une augmentation notable des productions agricoles et la modernisation de l'agriculture à travers l'introduction de la mécanisation dans la riziculture. Plusieurs infrastructures hydro-agricoles ont été réalisées ou réhabilitées. En outre, de 1986 à 2020, la Côte d'Ivoire a reçu 20,465 milliards de francs CFA en termes d'aide et de don de la part du Japon.

Toutes ces actions ont eu des retombées socioéconomiques, tant au niveau des paysans que de l'Etat. De la construction des infrastructures hydro-agricoles et de formations à la fourniture de matériels agricoles mécaniques en passant par les produits phytosanitaires et les activités de formation, l'Etat nippon a été d'un apport indéniable à l'essor de la riziculture en Côte d'Ivoire. Tous ces efforts n'ont certes pas fait de la Côte d'Ivoire un pays totalement autosuffisant, mais ils ont tout de même le mérite de combler en partie ses déficits alimentaires.

Références bibliographiques

- AKROU Jean-Baptiste, « 17 ans de Coopération ivoiro-japonaise », In *Fraternité-Matin* du 28 juin 1996, p 6.
- AFFOU Yapi Simplicie, 1990, *La relève paysanne en Côte d'Ivoire*, Karthala Orstom, 231p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1999, Le projet KR II, 4 p.
- DIOMANDE D, « La précieuse assistance japonaise », In *Fraternité Matin* du 30 Mars 1991, pp.14-15
- JICA, 2015, Que devient l'aide japonaise ? Rapport annuel 1995, Paris, Blue Valley, 205 p.
- JICA,1999, Aide financière non-remboursable du Japon et la contribution au monde entier, Paris,19 p.
- JICA, 2019, La JICA en République de Côte d'Ivoire : Guide d'un coup d'œil, 4 p.
- MINADER, 2020, Rapport d'achèvement du projet PRORIL, 240 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 2002, *Rapport final : étude pour la formulation de la politique rizicole de la Côte d'Ivoire*, 86 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES,1998, *Rapport final, Plan directeur du développement agricole (1992- 2015) actualisation du volet vivrier*, BNETD, 120 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1989, *Projet de développement de la riziculture irriguée dans la région centre*, 2eme tranche, 314 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, 1996, Rapport annuel 1996 : *Le projet KRII de 1986 à 1989*, 120 p.

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA RIZICULTURE, Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2020, sur Adaptation de l'enveloppe budgétaire du projet Promotion du Riz Local (PRORIL) aux actions de promotion rizicole, d'irrigation et de fonds de roulement, 2 p.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE, 1989, *Projet de développement de la riziculture irriguée dans la région Centre, étude socioéconomique*, 169 p.

TOURE Moussa, « Le coup de pouce des japonais : plus de 4 milliards pour la relance de l'agriculture » In *Fraternité-Matin* du 22 avril 1998, p 22.

YEO Lassina Songfolo, 2017, *L'Etat et la question de l'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire de 1963 à 1996*, Thèse de Doctorat Unique d'Histoire, Université Alassane Ouattara, 471 p.

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

Achévé d'imprimer
sur les presses



Juin 2022

ISBN : 2-909426-56-4

EAN : 9782909426563

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci